

# Ecole Hamaïde



**Projet d'accueil extrascolaire.**

*Dernière mise à jour: mars 2020*

# ECOLE HAMAÏDE

## PROJET D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

### Préambule

Beaucoup d'enfants de l'école Hamaïde fréquentent l'accueil extrascolaire (« *garderie* ») proposé par l'école en dehors des heures de classe. De nombreux parents et grands-parents ont en effet besoin d'horaires plus étendus que ceux des cours, pour concilier la scolarité de leurs enfants avec leurs impératifs professionnels.

Soucieuse de rencontrer au mieux les besoins des familles, l'école propose cet accueil même le mercredi après-midi.

### A. Le Pouvoir Organisateur

L'Ecole Hamaïde est une école libre subventionnée non confessionnelle dont le projet pédagogique repose sur les méthodes développées par Ovide Decroly. Elle fait partie de la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants - en abrégé FELSI - organe de représentation et de coordination représentant les pouvoirs organisateurs d'enseignement libre subventionné de caractère non confessionnel.

Le Pouvoir organisateur de son accueil extrascolaire est l'asbl Ecole Hamaïde, également Pouvoir organisateur de l'école.

Les coordonnées et le siège social de *l'asbl Ecole Hamaïde* sont :

Avenue Hamoir, 31  
1180 Uccle  
Téléphone: 02/374.78.90  
Mail : [secretariat@hamaide.be](mailto:secretariat@hamaide.be)  
Site Internet : [www.ecolehamaide.be](http://www.ecolehamaide.be)

Le règlement d'ordre intérieur de l'école (« *R.O.I* ») s'applique aux temps d'accueil extrascolaire.

## **B. Notre équipe**

Notre équipe d'accueil extrascolaire pluridisciplinaire a une composition variable en fonction des moments de la journée. Elle est en effet plus nombreuse en fin de journée scolaire que le matin, pour répondre à une présence plus importante d'enfants. Après 16 heures, l'équipe est composée de 4 ou 5 personnes désignées pour toute l'année scolaire.

L'accueil extrascolaire de l'école Hamaïde s'inscrit dans une continuité avec les activités scolaires de l'école. L'équipe est en effet composée de membres du personnel de l'école bien connus des enfants car y remplissant diverses fonctions en journée (ateliers, surveillances de récréation, aide en maternelle, enseignement, accompagnement de sorties...). Cette présence en journée permet une transmission aisée des informations importantes de la journée.

Outre leur expérience et leur formation initiale, les membres de l'équipe sont inscrits dans un processus de formation continue visant à développer leurs compétences et connaissances dans tous les domaines de leur métier.

L'équipe est dirigée par M. Frédéric Moyson, directeur de l'Ecole Hamaïde.

## **C. Les objectifs pédagogiques**

L'accueil extrascolaire de l'école Hamaïde poursuit les mêmes objectifs pédagogiques que l'école elle-même, dont la devise est: « L'Ecole pour la vie par la vie ! ».

Notre but est d'épanouir chaque enfant sur le plan affectif, social, intellectuel, artistique et physique.

Notre pédagogie part de la vie des enfants, de leurs motivations, de leurs intérêts personnels et collectifs. Chaque enfant qui franchit la porte de notre école y est accueilli comme un être entier, riche de son histoire personnelle et de ses expériences. L'accueil extrascolaire poursuit comme l'école le but d'aider chaque enfant à devenir un être libre, responsable, créatif et solidaire.

L'accueil extrascolaire de l'Ecole Hamaïde veille au respect des particularités de chacun en fonction de ses possibilités. Il promeut cette valeur auprès des enfants que l'école accueille et veille à proscrire toute discrimination.

A l'instar des relations au sein de l'école, la relation adulte-enfant pendant l'accueil extrascolaire est une relation mutuelle de respect de personne à personne où l'adulte garantit le cadre de confiance et de sécurité.

Le personnel encadrant de l'accueil extrascolaire est à l'écoute des enfants et de leurs propositions. En cas de différends entre enfants, le temps nécessaire est consacré au rétablissement de relations équilibrées et sereines.

Le personnel encadrant se montre disponible et à l'écoute des parents afin que règne un dialogue et un climat de confiance, permettant de cerner les besoins des enfants et des parents et de tenter d'y répondre au maximum.

#### **D. Organisation générale**

MATIN :

A partir de 7h30, un accueil (« garderie du matin ») est organisé pour les enfants dans le grand hall du bâtiment principal. Aucune participation financière n'est demandée aux parents pour cette garderie du matin. Les enfants de maternelles sont placés dans un petit local attenant au grand hall où ils ont la possibilité de jouer, lire ou encore dessiner.

L'accès aux autres locaux de classes n'est pas autorisé avant la présence du professeur ayant la responsabilité. A 8h25, les enfants de maternelle sont conduits vers leurs classes respectives.

JOURNEE :

Les enfants sont ensuite pris en charge pour leur journée d'école par l'équipe d'enseignants et éducateurs jusque 15h45 en maternelle et jusqu'à 16 heures en primaire. Pendant le temps de midi, une équipe d'éducateurs / surveillants encadre les élèves jusqu'à la reprise des cours. Le coût de cette prise en charge est précisé aux parents en début d'année.

FIN DE JOURNEE :

Avant que la garderie ne commence, les enseignants de maternelle assurent la sortie. Pendant ce temps, l'équipe de la garderie aménage la salle de psychomotricité, à savoir le placement des tables de différentes couleurs ; chaque couleur représente une activité différente qui sera proposée. Aussi, l'équipe est également chargée d'assurer l'hygiène des toilettes.

A partir de 16 heures (12h30 le mercredi) et jusque 18 heures, les enfants encore présents dans l'école doivent fréquenter la garderie. Les enfants sont alors pris en charge par l'équipe d'éducateurs de la garderie du soir. Ce temps de garderie est un service payant de l'école, aux conditions exposées en début d'année scolaire.

La reprise d'enfant après 18 heures doit rester exceptionnelle. L'école peut facturer aux parents le coût de la prise en charge des enfants au-delà de 18 heures.

**Le parent ou la personne désignée qui reprend un enfant doit toujours le signaler à l'adulte responsable du groupe d'enfants.**

Afin de permettre à tout enfant de l'école de participer à l'accueil extrascolaire, des facilités de paiement peuvent être envisagées avec la direction ou le secrétariat de l'école.

#### D.1. Prise de présence des enfants présents à la garderie

Pour la sécurité des enfants, il est essentiel que l'équipe de garderie de fin de journée ait connaissance de la liste des enfants présents.

En maternelle :

La prise de présence des enfants des classes maternelles se fait à 16 heures.

- Lorsqu'un enfant est retiré de l'école avant 16 heures (en classe ou même en récréation avant 16 heures), son départ doit être signalé à l'adulte responsable (enseignant en classe, enseignant surveillant la récréation, éducateur de la garderie).
- Le fait de ne pas signaler le départ d'un enfant de maternelle avant 16 heures (12h30 le mercredi) a deux conséquences :
  - L'enfant est supposé présent. Sa recherche vaine est source d'une vive inquiétude !
  - Le coût de la présence en garderie pour cette journée est dû incontestablement à l'école.
- Ces règles font partie intégrante du Règlement d'ordre intérieur (« R.O.I ») de l'école, auquel adhèrent tous les parents de l'école.

En primaire :

- Lorsqu'un enfant est retiré de l'école avant 16 heures (en classe ou même en récréation avant 16h / 12h30 le mercredi), son départ doit être signalé à l'adulte responsable (enseignant en classe, enseignant surveillant la récréation, éducateur de la garderie).
- Les présences des enfants de primaire à la garderie sont prises à 16h.
- Les enfants fréquentant l'étude ne rejoignent le local où les reçoit un(e) enseignant(e) qu'après cette prise de présence.
- Ces règles font partie intégrante du Règlement d'ordre intérieur (« R.O.I ») de l'école, auquel adhèrent tous les parents de l'école.

## D.2. Déroulement de la garderie de fin de journée

Avant le début formel à 16 heures de l'accueil extrascolaire de fin de journée, un relai entre l'équipe enseignante et l'équipe de garderie est organisé pour la prise en charge des enfants. Ce relai permet entre autres la transmission d'informations importantes de la journée.

L'accueil extrascolaire de fin de journée est organisé en trois groupes :

Un groupe, composé des plus jeunes enfants jusqu'à la 1<sup>ère</sup> primaire est pris en charge par 2 ou 3 accueillant(e)s. Ils sont pris en charge à la salle de psychomotricité où les présences sont prises.

En ce qui concerne ce premier groupe : diverses activités sont proposées et organisées par table. Chaque table correspond à un type d'activité :

Table rouge : dessins/carnets de coloriage et mandalas.

Table jaune : jeux de société.

Table bleue : blocs de construction.

Table verte : jouets.

Le jardin reste accessible aux enfants qui préfèrent jouer à l'extérieur quand le temps le permet (bac à sable, jeux en bois, balles, jeux d'extérieur...).

Des enfants fatigués ont la possibilité de s'allonger et de se reposer.

Un deuxième groupe composé d'enfants de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> année primaire est pris en charge par 2 accueillants. Ce groupe est accueilli dans la grande salle de gymnastique. Aussi, diverses activités sont proposées et organisées par zone (jeux de société, lecture, dessin...).

Enfin, un dernier groupe composé d'enfants de la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année va à l'étude.

Ils sont pris en charge par une enseignante dans une classe située au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

A 17 heures, tous les enfants des trois groupes sont menés à la salle de psychomotricité étant donné qu'à à cette heure-là, beaucoup d'enfants ont quitté la garderie. Nous laissons à disposition des enfants un coin lecture.

A 18 heures : Les enfants qui restent vont dans le grand hall du bâtiment principal, accompagnés d'un ou deux accueillants pour attendre les parents en retard.

L'accueil extrascolaire est un moment de détente qui privilégie les besoins de l'enfant, qui peut parfois aussi être le besoin de « ne rien faire ». Un enfant peut donc ne pas participer aux activités proposées. L'équipe veillera au bien-être de chaque enfant, y compris d'enfants ayant choisi de rester un peu à l'écart.

### D.3. Déroulement de la garderie du mercredi

La garderie du mercredi après-midi est organisée de 12h30 à 18h00 dans le jardin des maternelles de l'école. Il n'y a pas de repas chauds : les enfants y consomment ensemble le pique-nique qu'ils ont apporté.

Après la surveillance, à 12h30, les enfants qui vont à la garderie, prennent leur repas.

Un temps de jeux libres est laissé après le repas. Vers 14 heures, des activités sont proposées aux enfants.

Le local principal de garderie est la salle de psychomotricité, où du matériel pour usage libre y est disposé par zones (matériel de psychomotricité, blocs de construction en bois, briques de type Duplo ou Légo, matériel de dessin, jeux de société...).

A l'extérieur, l'infrastructure de l'école est mise à disposition des enfants pour leurs jeux libres (Bac à sable, jeux en bois, balles, jeux d'extérieur ...).

Des enfants fatigués ont la possibilité de s'allonger et de se reposer.

### D.4. Collation – goûter

Les enfants peuvent apporter leur goûter et boisson à la garderie. En application du R.O.I. de l'école, les chips, sodas, canettes, chewing-gums, bonbons et sucettes sont interdits.

## **E. Santé - Hygiène**

Des toilettes en quantité suffisante et adaptées aux différentes tranches d'âge sont à disposition des enfants. Après tout passage aux toilettes ou avant la prise de repas, les enfants sont encouragés à se laver les mains.

En début d'année, les parents des enfants de l'école sont tenus de compléter une fiche de renseignements pour chaque enfant. Outre des coordonnées de personnes à contacter, cette fiche reprend des données médicales pertinentes pour l'école t.q. les allergies éventuelles de l'enfant.

Ces données sont centralisées par le secrétariat de l'école et mises à disposition du personnel de l'accueil extrascolaire en cas de nécessité. Comme pour toute information privée concernant un enfant de l'école, le personnel de garderie est tenu au secret professionnel à l'égard de ces informations.

Des soins de base (désinfection d'une petite plaie, petits bobos...) peuvent être donnés par le personnel de garderie. En cas de blessure ou de malaise susceptible de compromettre la santé de l'enfant, un membre de l'équipe appelle des services de secours pour leur confier l'enfant. Le responsable légal ou la personne désignée à cet effet sur la fiche annuelle de renseignement en est immédiatement informée. Dans ce but, les données figurant sur la fiche annuelle de renseignements doivent être à jour.

S'il s'avère nécessaire qu'un membre de l'équipe accompagne un enfant pour un transport en ambulance, il est demandé aux parents de l'enfant de reconduire - ou faire reconduire - cette personne à l'école ou à son domicile.

## **F. Collaboration avec l'équipe enseignante de l'école**

Outre la transmission d'informations lors d'échanges informels, l'équipe responsable de l'accueil extrascolaire échange des informations lors de deux types de réunion :

- réunions de l'équipe d'accueil extrascolaire avec la direction de l'école,
- participation régulière d'un membre délégué de l'équipe de l'accueil extrascolaire aux réunions hebdomadaires d'équipe des enseignants de l'école.

Ces réunions permettent de partager les points de vue à la recherche du bien-être et de la sécurité de chaque enfant afin de faire des mises au point éventuelles. Elles permettent de mieux connaître les enfants. Elles permettent aussi le partage des expériences, savoirs et compétences des uns et des autres.

Tout le personnel de l'école – éducateurs et corps enseignant – est tenu au secret professionnel à l'égard d'informations relatives à la vie privée des enfants ou de leur famille.

## **E. Communication et diffusion du projet d'accueil avec les parents :**

Pour les responsables de chaque groupe, une farde avec les coordonnées des parents est mise à leur disposition au cas où il faudrait les contacter.

Si les parents souhaitent contacter la garderie, ils peuvent téléphoner à Monsieur Steve Lelièvre (accueillant à la garderie qui est présent tous les jours jusqu'à 18 heures) au 0487.71.26.77.

Le projet d'accueil de l'école Hamaide ASBL est disponible sur notre site :

[ecolehamaide@hamaide.be](mailto:ecolehamaide@hamaide.be)

Toutes les informations concernant les activités extrascolaires pour les enfants entre 2,5 et 12 ans à Uccle, ainsi que d'autres renseignements utiles sont disponibles sur le **blog de la Coordination ATL d'Uccle** [aesucce.blogspot.com](http://aesucce.blogspot.com) et dans la nouvelle **brochure Accueil Temps Libre**.